

plomb afin de favoriser son utilisation. Enfin, le ministère de l'Industrie encourage les petites et moyennes entreprises de fabrication polluantes à quitter les régions urbaines pour s'installer dans des parcs industriels. Ces parcs industriels doivent respecter des normes environnementales plus rigoureuses et ils sont dotés de réseaux communs pour le traitement et l'élimination des eaux usées. En outre, on s'efforce d'intégrer à la conception et à la planification de tous les nouveaux projets industriels des technologies non nocives pour l'environnement.

